Réhabilitation et sécurisation de la traversée du Gouffre de la Pierre Saint Martin

Lors de l’Assemblée Générale 2012 de l’ARSIP j’avais présenté un constat inquiétant sur l’état des équipements fixes de la traversée Tête Sauvage – Verna et la pollution de certains secteurs par les spéléos eux-mêmes. L’AG m’avait alors chargé d’étudier un projet comportant plusieurs volets : sécurisation des équipement fixes, balisage de certains secteurs, nettoyage, informations et trouver les financements pour leur réalisation.

Début 2013, j‘ai proposé un plan d’action sur 4 ans (2013 – 2016) et lancé la recherche de financements. Si la recherche de financements s’est bien passée, la réalisation des différentes actions a pris du retard.

*M. Douat, mai 2018*

**Plan d’action**



Note : le plan d’action prévoit que les cordes en équipement permanent utilisées par les spéléos sur domaine d’action principal de la SAS la Verna (Chevalier – Aranzadi) sont remplacées alternativement par la SAS et l’ARSIP.

**Financement :**

|  |  |
| --- | --- |
| **2013** | * 750 € du CNDS 64
* 475 € de la FFS (FAAL)
 |
| **2014** | * 1000 € du CNDS 64
* 500 € de la FFS (FAAL)
 |
| **2015** | * 1000 € du CNDS (via CNDS CSR Aquitaine)
 |
| **2016** | * 500 € du CSR Aquitaine
 |

Soit 3.225 € obtenus sur 4.225 € sollicités, mais les 1.000 € de 2015 ont été perdus en raison d’un solde important sur les travaux 2014 et de la non réalisation de certains travaux prévus en 2015. Au total, ce sont 2.225 € qui ont été obtenus et consacrés à l’achat du matériel ou à la réalisation de la brochure.

Note : la vente de la brochure a permis de dégager un peu de bénéfices qui ont été mis en provision pour la maintenance des équipements mis en place.

**Réalisations**

|  |  |
| --- | --- |
| **2013** | * Réhabilitation de l’entrée de la Tête Sauvage : démontage de la cheminée, remise en état de la doline pour la sécurité des spéléos (risque d’effondrement de l’aménagement en place).
* Travail sur la brochure « Les Traversées du Gouffre de la Pierre Saint Martin ».
* Evaluation des passages à équiper ou à rééquiper.
* Evaluation des travaux de nettoyage.
 |
| **2014** | * Traversée de contrôle pour les travaux de sécurisation et de nettoyage.
* 1 séance de nettoyage dans les puits de la Tête Sauvage.
* Edition de la brochure « Les Traversées du Gouffre de la Pierre Saint Martin ».
* Début de l’équipement du shunt de crue Adélie – Chevalier.
* Opération « Une traversée – Un kit de déchets ressortis ». 22 kits ont été ressortis par des équipes inscrites au planning de l’Arsip pour des traversées.
 |
| **2015** | * Fourniture d’une corde de 100 m à la SAS la Verna pour remplacer la corde en place dans l’escalade de l’Aranzadi.
* Fin de l’équipement du shunt de crue Adélie – Chevalier. Accord avec la SAS la Verna pour informer les spéléos de la présence d’une tyrolienne mise en place par la SAS et qui constitue un shunt de (grosse) crue entre Verna et Chevalier.
 |
| **2016** | * Nettoyage des balisages inutiles ou douteux entre Adélie et Tunnel du Vent (malheureusement ces balisages reviennent en permanence).
* RIEN D’AUTRE !
 |
| **2017** | * Mise en place ou remplacement d’équipements : salle Adélie + vire, accès Métro, passage Gibraltar, salle de Navarre = fin de la sécurisation Verna – Tunnel du Vent.
* Le CDS 64 avait auparavant changé la corde très abimée pour accéder au Métro.
* Nettoyage de balisages inutiles.
* Pose d’une information en 3 langues avertissant de la dangerosité du Chaos du Baron en bas de la salle Accoce d’Arphidia + passage barré par de la rubalise.
 |
| **2018** | * Fourniture d’une corde de 100 m et de quelques broches à la SAS la Verna pour remplacement de la tyrolienne et aménagements annexes.
 |

Lors de l’AG 2018 du CDS 64, j’avais demandé à Jérôme Labat s’il serait possible de profiter d’un entrainement SSF64 Tête Sauvage – Verna pour réaliser la sécurisation base des puits de la TS – Verna. Il a proposé d’équiper la TS vers la mi-juin pour nous laisser le temps de faire la sécurisation avant l’entrainement. De son côté, Mathieu Rasse a proposé que le nettoyage prévu de la partie amont soit organisé par le CSR Nouvelle Aquitaine.